Compte-rendu du CSE Siège

24 & 25 juin 2019

la cgt france•tv Siège •1•2•3•4•5•Ô franceinfo:

CSE ORDINAIRE DES 24 et 25 juin 2019

Vos élus CGT

Malika Aït-Ouakli, François Badaire, Rafaèle Bourgier, Marc Chauvelot, Laurent Debruyne, Claudine Gilbert, Claude Gueneau, Marie Jo Larabi, Eric Laumonier, Michela Law, Boris Muffolini, Geoffroy Parizot, Sophie Pignal, Aurélie Schiller, Gérard Tuscher

Représentante syndicale :

Claude Henin

Point 2– Compte rendu de la CSSCT du 23 mai 2019

- Les déménagements se poursuivent au Siège. Après les salarié-e-s de la DGDAP qui vont progressivement rejoindre leurs nouveaux espaces, ceux de l'Antenne de Paris Ile de France rejoindront le Siège d'ici octobre prochain. En question, les espaces partagés, la restriction de l'espace disponible, le silence obligatoire, les espaces de confidentialité resserrés et inconfortables…

- Situation alarmante à la Chaîne Info en raison des conditions de travail des assistant-e-s d'édition et des deskeurs. La polyvalence use et la surcharge épuise. Trois chargé-e-es d'édition arrêté-e-s… Une enquête confiée à la DSQVT sera restituée à l'automne. Ne sera-ce pas trop tard ? Pour la CGT il est inadmissible que la Chaîne Info, 3 ans après son lancement, n'ai toujours pas les moyens de fonctionner correctement.

- Les conséquences sur l'emploi de l'arrêt des émissions du matin de France 2 et du transfert de la production de Télématin à **france.tv**studio. Un sentiment d'insécurité professionnelle de cette population, composée à 90 % de CDD, est à son comble. La direction assure que l'ensemble des collaborateurs seront reçus.

- La question de la qualité de l'air et la situation de harcèlement sexuel à la rédaction numérique de franceinfo: ont été traités en points 15 et 16 du CSE.

Point 3- Non à la suppression du Soir 3 !

Le «23H » sur franceinfo à la rentrée

Le funeste projet de transfert du Soir 3 sur la Chaîne Info est programmé pour la rentrée de septembre.

La direction a soutenu son choix sans état d'âme devant les élu-e-s. C'est parce qu'il serait impossible de programmer le Soir 3 à heure fixe qu'elle prétend fidéliser le public intéressé à 23 h sur franceinfo :. Un pari dangereux qu'elle dit assumer « *pour un JT aussi ambitieux que le Soir 3 sur franceinfo :* ».

Totale incohérence éditoriale! Quid des dossiers et des reportages qui caractérisent le Soir 3 ? Quid de sa singularité dans le paysage audiovisuel ? La direction assure que ces éléments se retrouveront sur le « 23H » de franceinfo:.

Une seule certitude, la direction fait le choix de brader l'information du soir à destination du grand public sachant que 90 % des téléspectateurs du Soir 3 ne suivront pas ce transfert.

Conséquences sociales

Les élu-e-s ont à nouveau exprimé leurs craintes pour les salarié-e-s qui collaborent au Soir 3 et qui vont devoir subir des changements d'organisation, de pratiques professionnelles voire des pertes de revenus. Les techniciens de régie et des plateaux qui assurent la fabrication du Soir 3 sont en première ligne. L'ensemble des salarié-e-s des services liés à la production et la diffusion vont payer l'addition, à commencer par les CDD.

Concernant les salarié-e-s directement visés par le transfert, les élu-e-s ont bien compris que le principe de départ du volontariat avait cédé la place à un « marche ou crève ! » beaucoup plus menaçant.

Exemple avec le présentateur du Soir 3 : « *il est le bienvenu sur franceinfo: avec le même périmètre, les même conditions… mais c'est un poste qui peut être proposé à quelqu'un d'autre* ».

Ce transfert autoritaire de personnel non consentant risque de déstabiliser encore plus un collectif de franceinfo déjà affaibli. La chaîne subit déjà les effets d'un contexte organisationnel particulièrement dégradé.

Quels moyens pour la Chaîne Info ?

Face à l'arrivée de cette nouvelle tranche du soir, la question des moyens et des effectifs de franceinfo: est à nouveau posée.

La direction évoque un transfert « à iso périmètre et iso moyens ». Les salarié-e-s du Soir 3 travailleront principalement sur le 23H avec ceux de la Chaîne Info et la direction assure faire tout son possible (?) pour ne pas augmenter leur charge de travail.

Le sacrifice de l'audience

Dans leur résolution, les élu-e-s se sont à nouveau fermement opposé-e-s à la suppression du Soir 3.

Ce choix est un véritable gâchis éditorial et humain au nom de considérations strictement budgétaires.

L'audience sera mécaniquement sacrifiée même si la direction tente d'afficher sa confiance sur la « force de frappe » que permettrait cette fusion…

Les campagnes de promotion et les « coming next » diffusés sur les autres chaînes ne suffiront pas à attirer les téléspectateurs. Chacun le sait : les publics ne sont pas captifs et ils ne migreront pas « naturellement » de France 3 vers le Canal 27…

Lire ici ➡ la résolution des élu-e-s- proposée par la CGT et adoptée à l'unanimité.

Point 4 – Information/consultation sur le projet d'aménagements cibles de la Direction Générale des Antennes et des Programmes, de la direction de la Production et de la direction des Moyens des Antennes et des Programmes associées - Recueil de l'avis

Suite aux débats et aux arguments avancés par les élu-e-s lors du précédent CSE, les plans initialement prévus ont été modifiés.

Les emprises de la communication interne resteront à Valin, pour continuer à travailler en proximité des directions opérationnelles.

Le reste des directions sera réparti sur les 3 sites dans un second temps lors de la présentation du « micro zoning » (comportant le nom de chaque salarié-e) : 7ème étage du Siège, 7ème étage à EOS et Valin.

Dans leur avis adopté à l'unanimité (à **lire ici** ➡), les élu-e-s ont regretté que le micro zoning ne leur soit pas présenté. Ils ont aussi demandé qu'un retour d'expérience leur soit présenté, en particulier sur les conditions de travail dans les opens spaces.

Point 5 – Information/consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la Direction Financière - Recueil de l'avis

L'expert désigné par le CSE a présenté son rapport sur ce projet de réorganisation impactant principalement les comptables en région et dans une moindre mesure les contrôleurs de gestion.

Dans leur avis très détaillé (à **lire ici** ➡), adopté par 15 voix pour et 8 abstentions, les élu-e-s sont revenu-e-s sur les conditions de préparation de ce dossier, les impacts potentiels sur les conditions de travail et d'emploi des personnels, les modalités d'accompagnement.

Un point d'information trimestriel sera fait en CSE.

Point 6 Information/consultation sur le projet de rupture conventionnelle d'un élu suppléant au CSE Siège - Recueil de l'avis

Les élu-e-s se sont abstenu-e-s.

Point 7 – Information/consultation et recueil de l'avis du CSE suite à l'avis d'inaptitude prononcé par le médecin du travail concernant 3 salariés

Les élu-e-s se sont abstenu-e-s.

Point 8 – Information sur la grille des programmes, l'offre et les contenus de FTV

Le service des études est venu présenter le travail qui a conduit à la nouvelle organisation de la DGDAP.

Constat prévisible : les seniors regardent beaucoup plus les programmes de FTV (sur tous les supports) que les adolescents qui s'en éloignent de plus en plus.

Pour regagner ces publics enfuis et mieux répondre aux attentes des publics enfants, adolescents et jeunes adultes, FTV a donc choisi de repenser ses enjeux éditoriaux.

L'accent sera mis sur l'environnement, le décryptage, la proximité, la culture et le spectacle vivant, l'humour et l'impertinence dans une approche fondée sur les contenus plutôt que sur les grilles de programmes.

Quant au bouquet FTV, il se retrouve mécaniquement réduit aux 1ères, France 2, France 3 et

France 5.

Mais la direction plaide non coupable : c'est pas elle, c'est l'actionnaire qui a décidé la suppression de France Ô et de France 4…

Mouais…

Point 9 – Information sur le projet d'organisation de la Direction de l'Éducation

FTV veut proposer une alternative à You tube en renforçant ses offres numériques pour les enfants.

En janvier 2019, une unité thématique transverse éducation est créée. Elle propose des dispositifs éducatifs autour des programmes linéaires. Elle a pour vocation d'accompagner les enseignants dans l'éducation aux médias et de mettre à disposition des éducateurs des contenus de qualité pour animer leurs ateliers.

Parmi les objectifs, une plateforme unique de l'audiovisuel public au service de l'éducation.

A cet effet, FTV restructure son offre éducative. Une nouvelle organisation est mise en place avec :

- Un **pôle de productions de contenus** destinés à l'acquisition et la production des programmes.
- Un **pôle d'édition de contenus** qui travaille sur l'offre proposée aux différents acteurs (enseignants, élèves, associations).
- Un **pôle développements de projets collaboratifs**. Son but est de se rapprocher des besoins du public scolaire (projection de films, débats, etc.) et de donner la parole aux jeunes.

Les programmes proposés par **france.tv**éducation sont essentiellement destinés au numérique.

Cette nouvelle organisation serait sans impact sur l'emploi, les conditions de travail et la localisation des 15 collaborateurs concernés.

Point 10 – Point de suivi de la commission de suivi des MIF

Comblement des postes

65 postes sont en cours de comblement à la Fabrique. Des nominations se feront en juillet dont celle du chef de Car de Rennes et celle du Responsable arrière-scène en septembre.

Les élu-e-s ont rappelé l'urgence de combler ces postes. Leur vacance génère perte de repères et de visibilité. Des alertes remontent de l'ensemble des secteurs : la transition vers la nouvelle organisation s'éternise.

Chargés de production

La campagne de vœux pour se positionner sur les différents portefeuilles s'achèvera le 12 juillet.

Frais de mission

Sur les frais de mission et la mise en place de Concur à la Fabrique, le récent conflit n'a été que suspendu.

La direction répond que le process sera simplifié sur les grosses opérations comme Roland Garros.

Les syndicats attendent toujours d'être convoqués pour négocier sur ce sujet avant l'été.

Le Franay

Certains monteurs ont été refusés sur la post-production d'Un si grand soleil. La direction répond que la production est à flux tendu et que la direction artistique doit être présente, d'où la nécessité d'avoir d'autres salles de montage. Par ailleurs le rachat de Vendargues a été acté. Il est question d'y transférer la post-production du feuilleton.

Planning commun

Les élu-e-s insistent sur l'importance du maintien des collectifs en vidéo mobile et en vidéo fixe. Les personnels ne sont pas des pions interchangeables.

Chez les planificateurs, la situation est aussi dégradée. Les salarié-e-s souffrent de la surcharge de travail liée aux activités en « mineur » que leur imposent les managers, sans réel accompagnement.

Équipes légères

La direction va mettre en place une cellule dédiée pour la préparation et le suivi des tournages (matériel, logistique).

Les élu-e-s espèrent que cette décision atténuera les tensions engendrées par un changement d'organisation mal assumé qui a provoqué des procédures disciplinaires injustifiées.

Point 11 – Information suite au changement d'organisation du temps de travail à FTR

Pour la direction le bilan de la réorganisation est positif. 38 points d'alerte sur les 50 remontés par les élu-e-s ont été traités. Elle s'engage à traiter les points restants d'ici la fin de l'année.

L'activité nouvelle autour du JT incarné semble satisfaire les attentes.

Les élu-e-s demandent que les actions de formation soient suivies de projets afin de pouvoir être mis en application rapidement et que l'incarnation du JT ne soit pas le seul fruit de cette réorganisation.

Tout n'étant pas encore déployé, un nouveau point de suivi à un an sera inscrit à l'ordre du jour du CSE.

Point 12 – Présentation du plan d'activités de FTR et du Siège au 31/03/2019

FTR

Le plan d'activité montre les moyens qui ont été transférés d'une activité à une autre avec la nouvelle organisation.

Une incompréhension sur les moyens dédiés à Ailleurs en France subsiste, sur laquelle les élu-e-s souhaitent des éclaircissements.

Les tableaux ne faisant pas apparaître d'activité supplémentaire autre que le JT incarné, les élu-e-s demandent quelles sont les perspectives d'évolution par rapport aux objectifs annoncés.

La direction dit être encore en attente de réponse du côté du réseau régional mais un nouveau produit incarné pourrait être fabriqué à la rentrée de septembre.

Siège

Les élu-e-s ont demandé des explications sur le mode de calcul.

L'activité des équipes légères est en forte baisse, avec seulement 15 % du plan de charge annuel réalisé au premier trimestre, celle de la fiction est 20 % comme celle de la post production.

Pour la rentrée, la direction s'engage à assurer l'intégralité de la fabrication de Télématin, à l'occasion du transfert de la production déléguée à **france.tv**studio.

Qu'en sera-t-il de l'activité avec l'arrêt du Soir 3, de Motus et de C'est au programme ? La direction dit qu'elle cherche à replacer une émission dans ce créneau.

Envoyé spécial sera tourné en extérieur. Le plateau sera transformé en studio virtuel mais on pourra cependant tourner avec un décor.

L'émission politique ne restera pas en décor fixe au Franay afin de pouvoir partager le plateau avec une autre émission, le décor sera démontable.

La direction cherche à internaliser 2 jeux.

Les élu-e-s s'inquiètent de ne pas avoir encore tous ces éléments du plan de charge et souhaitent qu'ils leur soient présentés lors du prochain CSE.

Point 13 – Présentation des éléments financiers au 31/12/2018

« *En 2018 à peu près tout le monde a respecté son budget* » résume la direction

financière et ce, tant sur la masse salariale que sur les charges hors personnel. Pareil pour les frais de missions et les honoraires.

Les coûts de transmission et de diffusion sont élevés en raison de l'évolution du coût de la bande passante lié à la HD qui consomme plus de ressources.

Les charges de l'information nationale sont stables, au même niveau que l'année précédente.

Les refacturations en interne sont neutralisées en recettes internes. Elles n'ont pas d'impact sur les moyens internes de chaque direction.

Point 14 – Information sur le budget 2019

La direction s'attend à des économies supplémentaires en raison de la baisse des effectifs, en particulier dans les fonctions supports.

Il est prévu une augmentation des prestations techniques et du budget de la communication.

Les échanges de pub (par exemple une pub pour FTV dans le Monde contre une pub pour le Monde dans FTV) n'ont pas d'impact financier.

Aux antennes et programmes, la diminution des ETP liée au plan de départ est aussi attendue.

Globalement, la direction estime que le budget 2019 se présente bien parce que nombre de salariés ont déjà postulé au plan de départ.

Des économies seront faites, même si des postes ne seront pas supprimés a priori, conformément à l'Accord du 9 mai, en raison de « l'effet noria », le fait qu'un jeune qu'on embauche « coûte » moins cher qu'un sénior qui part en retraite.

Les indemnités de départ ont déjà été provisionnées en 2018.

Cela étant, l'économie sur la masse salariale ne sera que de 50 M€ sur les 100 M€ attendus en raison de l'évolution naturelle de la masse salariale. Il faudra donc trouver d'autres leviers d'économie selon la direction…

La recapitalisation de FTV, rendue possible par l'Accord du 9 mai, accompagnera les nouveaux investissements, dont le rachat de Vendargues.

Concernant le coût des déménagements, la direction avoue que l'enveloppe est conséquente, et qu'elle a dû réduire le budget numérique pour l'alimenter. Toutefois, elle n'a pas d'idée précise des coûts. Elle ne le saura que lorsque les travaux seront terminés (n'y aurait-il pas de devis ?). Les charges sont imputées à chaque direction et font partie des investissements globaux.

L'intégration de Vanves au Siège sera imputée sur le budget de 2020.

Enfin la direction estime enfin que la vente du bâtiment d'Horace Vernet était justifiée par le fait qu'il n'était plus aux normes et qu'il devrait être détruit. Le produit de la vente est de 14 M€ plus une soulte liée à la modification du plan d'urbanisme.…

Point 15- Présentation du rapport d'analyse de la qualité de l'air par le Laboratoire CARSO

Des mesures de qualité de l'air au niveau 0 avaient été effectuées à partir de 2010 suite à une alerte du CHSCT.

A l'époque une pollution anormale aux hydrocarbures due aux gaz d'échappement qui remontaient du parking avait provoqué de graves problèmes de santé à 2 maquilleuses. Les mesures correctives n'avaient été prises qu'en 2012 mais le bénéfice de cette installation n'avait jamais pu être mis en évidence. De plus, la Régie 4 ne possédait pas de raccordement à l'air neuf !

Après insistance du CHSCT, de nouvelles analyses ont finalement été réalisées en

mai 2018. Celles-ci ont alors révélé la persistance d'hydrocarbures sans aucunes actions correctives de la direction.

Le CSE avait alors sommé la direction de mette en œuvre un plan d'action en février 2019 qui comprenait, en autre, la réparation des automatismes des portes cassés et le raccordement de la gaine d'air neuf de la Régie 4.

La direction avait pris l'engagement de planifier des campagnes de mesures de l'air tout au long de l'année et de façon régulière.

A la réunion CSE du 25 juin, les experts du laboratoire CARSO ont présenté leur rapport d'analyse sur 6 points de mesure.

Curieusement, aucune mesure d'oxyde de carbone n'a été effectuée en Régie 4 ne permettant pas d'évaluer l'efficacité du raccordement de la gaine d'air neuf.

Les paramètres biologiques, la teneur en particule dans l'air, la température et l'hygrométrie n'ont pas non plus été mesurés. Pourtant, un précédent rapport avait pointé un manque d'efficacité du système d'humidification de la centrale alimentant les locaux du niveau 0.

Le studio 300 a été oublié malgré une alerte précédente de la CSSCT concernant une gêne de la part de présentateurs.

Si certains Composés Organiques Volatils (COV) comme le benzène et le toluène sont en diminution par rapport aux mesures précédentes, les COV totaux sont paradoxalement en forte augmentation sans toutefois dépasser la valeur recommandée.

De plus, le rapport fait état d'une nette augmentation du dioxyde d'azote (notamment en Régie 4) dont les valeurs sont supérieures aux préconisations de l'ANSES (mais inférieures à celles de l'OMS)

Le CSE siège se réserve la possibilité de faire appel à un expert indépendant afin d'interpréter les mesures des différents rapports émis depuis l'origine de la pollution.

Enfin, l'expert en réunion CSE a fait part de son scepticisme quant aux mesures ponctuelles qui ne permettent pas de tirer des conclusions suffisamment pertinentes.

Les élu-e-s ont donc demandé que soit organisé des campagnes de mesures couvrant une plus large période comme s'y était engagé le président de l'instance lors de la réunion CSE du 22 mars 2019.

Celui-ci a opposé une fin de non-recevoir reniant ainsi ses précédents engagements pris pour préserver la santé des salarié-e-s.

Lire ici ➡ la délibération des élu-e-s- adoptée à l'unanimité.

Point 16- Harcèlement à franceinfo: numérique : l'échec d'un fonctionnement collectif

L'enquête complémentaire confiée au cabinet Interstys est terminée. La direction a procédé au licenciement des 2 cadres concernés, le rédacteur en chef et son adjoint.

L'heure est à la reconstruction d'une rédaction encore traumatisée par cet événement. Pour les aider, des ateliers de parole sont mis en place jusqu'à la fin du mois de juillet en présence du psychologue du travail et d'un référent « harcèlement».

Les 2 cadres licenciés sont remplacés de façon provisoire depuis leur mise à pied. Leurs postes seront mis en consultation très prochainement pour que tout rentre dans l'ordre à la rentrée.

La direction garantit une ligne managériale « repensée » et un « décloisonnement » de la rédaction numérique via une organisation plus transversale avec les chaînes du groupe (franceinfo: et la rédaction nationale).

La direction reconnaît que la manière dont s'est construit ce service a pu avoir des effets négatifs sur son organisation… et elle s'engage à y

prêter une attention toute particulière. Un séminaire sera organisé en septembre qui réunira tous les collaborateurs de la rédaction numérique.

Les salariés de la rédaction déplorent la communication trop partielle de la direction sur la restitution des éléments de l'enquête complémentaire. Tous les collaborateurs n'en ont pas été informés.

Rappelons que ce sont des révélations extérieures qui ont mis en lumière cette dramatique affaire.

Pour autant les élu-e-s saluent le travail de proximité qui a ensuite été mené. Un travail qui a aussi permis de libérer la parole ailleurs dans l'entreprise face au harcèlement.

Des enseignements doivent être tirés pour améliorer l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de prévention du harcèlement.

Pour la rédaction du numérique, une page se tourne... mais les cicatrices ne sont pas refermées.

La CGT restera particulièrement attentive à la reconstruction de ce collectif.

Point 17- Compte-rendu de la Commission de suivi de l'intégration de France 3 Paris Ile-de France au Siège

Point reporté au CSE du 17 juillet en raison de la tenue d'une nouvelle réunion de la commission de suivi le 1er juillet.

Point 18- Vie du CSE

- L'opération Toutankhamon prévue le 3 juillet en partenariat avec la communication, rencontre un grand succès.
- Ce week-end des 29 & 30 juin, une sortie enfants aura lieu au Futuroscope de Poitiers.
- Le 8 juillet, 1er jour des vacances scolaires, une journée enfants est programmée à l'Aquaboulevard.
- Le choix du nouveau logiciel dédié aux activités sociales et culturelles du CSE Siège sera très bientôt arrêté.
- Le nouveau bureau du CI-ORTF, dans lequel le CSE Siège de FTV est éminemment représenté (secrétaire Claudine Gilbert (CGT), secrétaire adjoint François Ormain (FO), trésorier Laurent Debruyne (CGT), trésorière adjointe Bernadette Balland (FO)), prend ses marques.
- La direction a proposé la mise en place de « formations partagées » sur les nouvelles instances, destinées aux représentants du personnel et à des représentants de la direction. Ces sessions d'une journée, dispensées par le cabinet GERESO, auront lieu de septembre à décembre 2019 et seront ouvertes à tous les élu-e-s, représentants du personnel, titulaires et suppléants du CSE.

Paris, Vaise, le 28 juin 2019

Prochain CSE
16 &17 juillet 2019

D'ici là, vos élus CGT, se tiennent à votre disposition.

CGT France télévisions Siège
Bureau V 2836
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04